



HAL
open science

Jeunes Français et Italiens face à l'immigration. Les deux facettes d'un même préjugé.

Alessandro Bergamaschi

► **To cite this version:**

Alessandro Bergamaschi. Jeunes Français et Italiens face à l'immigration. Les deux facettes d'un même préjugé.. 2013. halshs-01475947

HAL Id: halshs-01475947

<https://shs.hal.science/halshs-01475947>

Submitted on 24 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JEUNES FRANÇAIS ET ITALIENS FACE À L'IMMIGRATION

Les deux facettes d'un même préjugé

Dans l'espace européen, les discours publics sur les questions sociales suscitées par l'immigration internationale prennent différentes formes et sont influencés par une multitude de facteurs hétérogènes. Cet ouvrage présente les résultats d'une étude menée dans deux pays, la France et l'Italie, considérés comme deux cas évocateurs concernant la « question migratoire » en Europe. L'enquête vise à identifier les représentations de l'immigré et les attitudes envers les questions soulevées par l'immigration chez la population adolescente de France et d'Italie (1 200 lycéens).

Il ressort que l'ancienneté de l'immigration et le statut public que la culture politique nationale accorde à la diversité sont les principaux facteurs qui expliquent la typologie de préjugé établie au fil de l'analyse des données : un préjugé à caractère économique et social pour l'échantillon italien et un préjugé à caractère identitaire pour l'échantillon français. À une époque marquée par une conjoncture sociale difficile qui représente le milieu propice à la hausse des positions xénophobes, il n'est alors pas sans intérêt de comprendre les mécanismes de diffusion des rhétoriques de l'intolérance et, notamment, leur capacité d'emprise sur une jeune génération de plus en plus méfiante envers la société.

Alessandro Bergamaschi, docteur en sociologie, enseigne actuellement à la Faculté des sciences du sport de l'Université Nice-Sophia Antipolis. Ses recherches ont trait à la question de la jeunesse dans une perspective européenne, avec un soin particulier apporté aux relations inter-ethniques dans le système éducatif et au rôle des activités physiques et sportives comme outils de prévention de l'échec scolaire.

Collection « Logiques Sociales »
dirigée par Bruno Péquignot

ISBN : 978-2-336-29326-4
22 euros



L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

Alessandro BERGAMASCHI

JEUNES FRANÇAIS ET ITALIENS FACE À L'IMMIGRATION

Alessandro BERGAMASCHI

JEUNES FRANÇAIS ET ITALIENS FACE À L'IMMIGRATION

Les deux facettes d'un même préjugé



L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

JEUNES FRANÇAIS ET ITALIENS
FACE À L'IMMIGRATION

La réalisation de cette enquête et sa restitution dans les établissements scolaires ont reçu le soutien du Programme régional d'intégration des populations immigrées – 2011, coordonné par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

© L'Harmattan, 2013
5-7, rue de l'École-polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.harmattan.fr>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-336-29326-4
EAN : 9782336293264

Alessandro BERGAMASCHI

JEUNES FRANÇAIS ET ITALIENS
FACE À L'IMMIGRATION

Les deux facettes d'un même préjugé

L'Harmattan

Logiques sociales

Collection dirigée par Bruno Péquignot

En réunissant des chercheurs, des praticiens et des essayistes, même si la dominante reste universitaire, la collection « Logiques Sociales » entend favoriser les liens entre la recherche non finalisée et l'action sociale.

En laissant toute liberté théorique aux auteurs, elle cherche à promouvoir les recherches qui partent d'un terrain, d'une enquête ou d'une expérience qui augmentent la connaissance empirique des phénomènes sociaux ou qui proposent une innovation méthodologique ou théorique, voire une réévaluation de méthodes ou de systèmes conceptuels classiques.

Dernières parutions

Jimmy BENOUMEUR, *La pluridisciplinaire en santé / travail, freins et leviers*, 2013

Jean-Michel BESSETTE, *Anthropologie du crime*, 2013.

Claude GIRAUD, *De la suspicion. Sociologie des liens négatifs*, 2013.

Franck DUBOST, *De l'oubli par la sociologie contemporaine du concept d'anomie*, 2013.

DEGUISE-LE ROY, Éric LETONTURIER, Sylvie PFLIEGER, Bernard VALADE (dir.), *La générosité*, 2013

Stefania PONTRANDOLFO, *La dissolution identitaire d'une communauté rom. Ethnographie d'une disparition*, 2013.

YANG Xiaomin et ZHENG Lihua, *文化與管理 Culture et management*, 2013.

Suzie GUTH (dir.), *Saul Alinsky, Conflit et démocratie locale*, 2013.

Yamina MEZIANI et Pierre VENDASSI (coord.) VOCATION SOCIOLOGUE, *Les politiques à l'épreuve des sociologues*, 2013.

Leila JEOLAS, Hagen KORDES, *Risquer sa vie pour une course. Parcours de vie d'une jeunesse brésilienne accro aux courses illégales de voiture et de moto*, 2013.

Rachida BOUAISS, *Collégiennes en quête de beauté*, 2013.

Alexis FERRAND, *La formation de groupes de jeunes en milieu urbain. Pratiques spatiales et rapports sociaux*, 2013.

Servet ERTUL, Jean-Philippe MELCHIOR, Éric WIDMER, *Travail, santé, éducation. Individualisation des parcours sociaux et inégalités*, 2013.

Pascal VALLET, *Les dessinateurs. Regard ethnographique sur le travail de dessinateurs dans des ateliers de nu*, 2013.

Yannick BRUN-PICARD, *Géographie d'interfaces. Formes de l'interface humanité/espaces terrestres*, 2013.

REMERCIEMENTS

Ce livre n'aurait sans doute pas vu le jour sans l'aide, sans le soutien et sans les encouragements d'un grand nombre de personnes.

Je remercie d'abord l'équipe de l'Unité de recherche « *Migrations et Société* » de l'Université Nice Sophia Antipolis (UMR 205), notamment son directeur Christian Rinaudo, ainsi que Jocelyne Streiff-Fenart et Gilles Ivaldi, pour l'important soutien intellectuel et matériel fourni tout au long du travail de recherche.

De la même manière, j'adresse un vif remerciement à Franco Garelli (directeur du « *Dipartimento di Culture, Politica e Società* ») et à Tiziana Caponio de l'Università degli Studi di Torino.

Ensuite, durant les deux années nécessaires à élaboration de cette publication, j'ai pu apprécier la disponibilité de nombreuses personnes auxquelles j'exprime ma sincère gratitude.

Je remercie tout particulièrement : Maurizio Ambrosini (Università Statale di Milano), Patricia Barre (Nice), Damien Boisset (Approches Cultures et Territoires, Marseille), Massimo Borlandi (Università degli Studi di Torino), Nicolas Cerami (Lycée du Parc Imperial, Nice), Centro Studi – Fondazione Cassa di Risparmio di Cuneo (Cuneo), Maria Grazia Fischer (Università degli Studi di Torino), Isabelle Fouque (Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Marseille), Myrna Giovanella (Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales, Paris), Renato Giovanella (Paris), Michel Lelu (Lycée du Rempart, Marseille), Françoise Lorcerie (Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman, Aix-en-Provence), Elena Okhrimenko (Nice), Fredo Olivero (Fondazione Migrantes, Torino), Ferruccio Pastore (International and European Forum of Migration Research, Torino), Franco Pittau (Caritas/Migrantes – Immigrazione Dossier Statistico, Roma), Andrea Torre (Centro Studi Medi – Migrazioni nel Mediterraneo, Genova), Pedro Vianna (Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales, Paris).

Je remercie ensuite les établissements scolaires qui ont participé à cette étude : Lycée Brochier, Lycée du Rempart, Lycée Marie Curie, Lycée Marseilleveyre, Lycée Montgrand, Lycée Thiers (Marseille); Lycée du Parc Imperial, Lycée des Eucalyptus (Nice); Istituto Birago, Istituto Professionale Colombatto, Istituto Tecnico Santorre di Santarosa, Istituto Tecnico Sommelier, Liceo Albert Einstein, Liceo Massimo D'Azeglio (Torino); Istituto Professionale Casaregis, Istituto Professionale Marco Polo; Istituto Tecnico Calvino, Istituto Tecnico Vittorio Emmanuele II, Liceo Colombo, Liceo Fermi (Genova).

Enfin, un remerciement spécial à Chami et à la petite Natsuki.

INTRODUCTION

Les migrations internationales ont été un des phénomènes les plus marquants du XX^e siècle. Les vagues migratoires ont eu pour principal effet d'accroître la diversité culturelle dans les pays de destination. Cette diversité est l'objet de polémiques et une source de clivages potentiels. En effet, malgré les progrès constants dans un certain nombre de domaines, en particulier des droits de l'homme, de l'éducation, de la diffusion des principes démocratiques et de la qualité de vie, la xénophobie continue d'être un problème préoccupant dans la plupart des pays dits d'immigration [Stephan et al., 2005]. Une telle persistance exige de tous ceux qui s'occupent de cohésion sociale — chercheurs, enseignants, éducateurs ou spécialistes de politiques publiques — de ne pas considérer l'hostilité envers l'Autre comme un sentiment impossible à extirper de notre paysage social mais, au contraire, de persévérer dans la recherche de ses causes et des remèdes à apporter.

L'hétérogénéité culturelle est un des problèmes auxquels sont confrontés les pays d'immigration. Les stratégies politiques mises en œuvre par les différents pays depuis plusieurs décennies pour gérer ces mosaïques ethnoculturelles sont variées.

En Europe, un véritable tournant s'est amorcé à partir des années 1970. Les trois décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont été marquées par un développement économique soutenu, dû notamment à un accroissement de la productivité inspiré par le modèle fordiste, et par un niveau de vie de plus en plus élevé. Au cours des Trente Glorieuses (de 1945 à 1975), d'importantes transformations sociales se produisent. Dans les anciens pays d'immigration comme la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'industrie absorbait un grand nombre de travailleurs étrangers, considérés comme indispensables au bon fonctionnement de

l'économie nationale. Dans la plupart des cas, les anciennes colonies étaient un réservoir de main-d'œuvre inépuisable.

Les rapports sociaux sont structurés par les dynamiques de production qui opposent, d'un côté, les détenteurs du capital industriel et, de l'autre, les demandeurs d'emploi. Les conflits qui marquent périodiquement leurs relations façonnent la vie collective dans son ensemble. Dans ce contexte, les immigrés, bien que victimes de discriminations, sont assimilés au monde ouvrier et sont « *perçus au même titre que le prolétariat blanc* » [Wieviorka, 1998, p. 75]. Les préjugés et les stéréotypes qui pèsent sur leur quotidien et qui entravent leur intégration sociale s'inscrivent dans une logique de surexploitation capitaliste, qui conditionne la vie des catégories sociales les plus faibles. Les organisations ouvrières sont alors le lieu privilégié où les travailleurs immigrés, qui participent aux luttes et aux mouvements sociaux, vont forger leur esprit de classe. Jouant les mêmes rôles que la force de travail nationale au sein du système productif, quelques-uns de ces travailleurs connaîtront une certaine forme d'intégration et de participation sociale.

En 1973, la crise pétrolière entraîne un ralentissement de l'activité économique, dont les effets se prolongeront jusqu'à nos jours. Les gouvernements sont alors contraints de modifier leur politique d'immigration.

Sur le plan social, les formes de solidarité qui liaient la classe ouvrière au cours des années précédentes laissent la place à des attitudes plus hostiles. À présent, il s'agit de protéger en priorité les travailleurs nationaux tant sur le marché de l'emploi qu'au niveau des politiques de redistribution des aides sociales. Les préjugés et les stéréotypes négatifs deviennent les principaux facteurs qui vont définir le statut social de l'immigré.

Sur le plan politique, les législateurs apportent des ajustements significatifs. L'impératif est de trouver un équilibre entre les exigences d'un système économique qui embauche de préférence une main-d'œuvre étrangère à bon marché, mais de manière moins systématique que dans le passé, et une société locale qui commence à subir les effets de la recession économique. La décision de fermer les frontières apparaît à ce moment-là. Toutefois, la mise en place de cette politique d'immigration restrictive est loin d'atteindre les résultats escomptés.

Les effets de l'occupation coloniale, notamment la désorganisation sociale des communautés dans les pays d'origine [Sayad, 1999], et les politiques de recrutement mises en place par les pays d'accueil après la seconde guerre mondiale ne peuvent pas être gommés par décret. La dépendance des anciennes colonies à l'égard des puissances européennes a renforcé ce qu'on appelle les "facteurs de repulsion", au détriment des

“facteurs d’attraction¹”. À partir de ces années, bien que le chômage s’accroît, les employeurs qui souhaitent embaucher une main-d’œuvre à bas coût et très flexible continuent de faire appel aux travailleurs immigrés.

C’est dans ce cadre complexe que se répand dans une grande partie de la classe politique la notion de «*forteresse Europe*²» [Barbé, 2003] et que les attitudes hostiles des populations nationales à l’égard de l’immigré animent de façon récurrente le discours public. Les demandes d’intégration socioéconomique et de reconnaissance culturelle formulées par les immigrés — dont certains font désormais partie de la deuxième génération — restent vaines.

L’étude comparative que nous présentons ici repose sur une enquête que nous avons menée en France et en Italie auprès de deux échantillons de lycéens, auxquels nous avons demandé d’exprimer leur point de vue à l’égard des immigrés et des problèmes suscités par l’immigration.

1. Lorsque la diversité est saillante

Par ses aspects sociaux, économiques et culturels, le phénomène de l’immigration — qu’il s’agisse de nouveaux flux migratoires ou de populations d’origine étrangère désormais installées et ayant acquis la nationalité du pays d’accueil — alimente le débat politique et suscite des questions fort complexes d’un point de vue axiologique, notamment en ce qui concerne l’action sociale. Deux modalités sont possibles : d’une part, on peut procéder à un calcul et mettre en balance les coûts et les bénéfices d’un pluralisme croissant dans le contexte du pays d’accueil. Dans ce cas, toute attitude est inspirée par la nécessité de faire prévaloir les bénéfices que la société d’accueil peut espérer obtenir, quels que soient les exigences, les problèmes et les vertus des immigrés. Cette position, d’inspiration libérale, se distingue par une “déshistoricisation” du phénomène, et peut être adoptée de manière plus ou moins consciente. D’autre part, l’immigration peut être appréhendée d’un point de vue historique, fondé sur une vision humaniste. En dernière analyse, les immigrés ne font que revendiquer un principe légitime (et universel) d’émancipation sociale, à savoir la recherche de meilleures conditions de vie.

¹ À partir de ce moment, le système productif fordiste montre ses premières failles et l’attention des experts est attirée par la vitalité des pôles économiques locaux caractérisés par une haute spécialisation. Pour une vision introductive sur ce point, voir Caponio, T., (2006), *Città italiane e immigrazione. Discorso pubblico e politiche a Milano, Bologna e Napoli*, Il Mulino, p. 25.

² Toutes les traductions sont de l’auteur.

Ces deux conceptions engendrent une tension idéologique, sous-jacente à tout débat public sur l'immigration. C'est probablement à cause de cette polarisation que le débat se résume, le plus souvent, à des controverses qui ne peuvent aboutir à un consensus.

Comment la société d'accueil se représente-t-elle et évalue-t-elle la présence sur son territoire de personnes et des groupes humains perçus différemment par les nationaux ? Quel statut leur accorde-t-elle ? Au niveau du discours public, si l'association entre, d'un côté, immigration ou immigrés et, de l'autre, altérité ou différence est immédiate, il est toutefois plus complexe de savoir de qui on parle : qui sont les référents de cette différence qui semble les distinguer incontestablement du reste de la société dans laquelle ils se trouvent ?

La sociologie nous permet de faire appel au concept de « *groupes minoritaires* ». Il s'agit d'individus qui, politiquement et économiquement, se caractérisent par leur condition de sujétion par rapport au groupe majoritaire, celui-ci jouant un rôle fondamental dans leur définition sociale [Guillaumin, 1972]. De même, on rencontre l'expression « *population non nationale* », par opposition à « *population nationale* », dont les membres partagent la croyance d'appartenir à une même communauté d'origine qui, comme le dit Weber, s'est ancrée sur un projet politique et culturel lui permettant de se transformer en nation et de s'opposer aux autres groupes : les non-nationaux [Weber, 1971, orig. 1921]. Dans le sillage pas trop éloigné de la pensée wébérienne, on trouve les termes « *insiders* » et « *outsiders* ». Les *insiders* sont les anciens habitants d'un groupe culturellement intégré, alors que les *outsiders* sont des « *étrangers qui ne souscrivent pas au credo de leur communauté [d'accueil]* » [Elias, Scotson, 1965, p. 177].

Le fil rouge qui unit ces concepts est le regard particulier qu'on porte à l'Autre, qui fait qu'on le perçoit différent de "nous". "Nous", qui depuis la nuit des temps faisons partie de cette communauté et en partageons les idées. Il s'agit d'un regard particulier, grâce auquel nous pouvons donner un sens spécifique à certains traits culturels et/ou physiques propres à des groupes humains que nous percevons comme étant différents. Un sens qui n'est pas neutre, mais qui est le fruit d'intérêts et de logiques de pouvoir qui légitiment l'expression de jugements et de comportements sociaux.

Lorsque la diversité est associée à une évaluation morale précise, elle se transforme en différence et autorise à penser et à agir en conséquence. Les questionnements qui cherchent à saisir la réalité factuelle de ce qui, dans un contexte donné, est perçu comme différent sont infructueux. L'enjeu est de concevoir l'altérité en tant que réalité « *socialement significative* » [Schnapper, 1998, p. 27], abstraction faite de son caractère factuel ou imaginaire. D'un côté, il faut décrypter les choix politiques et les représentations sociales qui construisent le scénario discursif dominant et, de

l'autre, le regard doit s'orienter vers les perceptions qui orientent les comportements entre les personnes. C'est en analysant les liens qui subsistent entre ces deux registres que l'on pourra faire ressortir les logiques de construction sociale de la différence, car, selon Françoise Lorcerie, il ne s'agit pas de comprendre les effets de la diversité, mais le sens du mot "diversité" dans des contextes sociaux précis [Lorcerie, 2007].

De nombreuses études ont montré la variabilité et l'hétérogénéité des informations qui, dans un contexte donné, convergent dans la catégorie de la différence [Tajfel, 1981 ; Beauvois, Deschamps, 1990]. Par exemple, la couleur de la peau est un des éléments de différence parmi les plus importants en Europe et en Amérique du Nord, alors qu'en Inde, c'est la caste d'appartenance, et qu'au Japon l'accent est plutôt mis sur l'origine nationale. Pour enrichir cet éventail de différences, si l'on tient compte des événements les plus récents, l'appartenance religieuse apparaît aujourd'hui comme le marqueur le plus saillant et le plus répandu.

La différence est alors le fruit d'un processus de réification et de radicalisation de la diversité : "réification" signifie « *qu'il existe des traits définis comme une essence de l'altérité* », alors que "radicalisation" suppose « *une surdétermination de ces traits par rapport à toute autre forme possible de caractérisation* » [Fassin, 2009, p. 18]. La réification et la radicalisation réduisent les marges de discussion ; le groupe fait alors l'objet d'un discours stigmatisant fondé sur la différence, et ce quel que soit l'objet de la divergence.

Ce processus est influencé par les caractéristiques des contextes et des sensibilités qui marquent une situation à un moment sociohistorique précis. Les mécanismes qui transforment la diversité en différence selon les contextes seront amplement analysés dans notre ouvrage.

2. La création d'un consensus public

L'immigré qui, pour des raisons sociales, économiques ou culturelles, souhaite s'installer dans un pays d'accueil suscite des discussions très animées et très controversées, car « *l'immigration, enjeu de débat public et électoral, nourrit des idées fausses qui provoquent des attitudes et des comportements bien réels* » [Gastaut, Quemada, 2007, p. 29]. Selon les spécificités de chaque pays, l'immigration est un sujet stratégiquement utile lors des campagnes politiques, au cours desquelles les « *entrepreneurs de la xénophobie* » [Pugliese, 1993] propagent leurs slogans sans se préoccuper de savoir s'ils attisent les tensions entre les différentes civilisations de la planète.

La diffusion dans l'opinion publique de certains stéréotypes et préjugés à l'égard des groupes minoritaires nécessite un consensus politique. La question se pose alors de savoir dans quelle mesure un contexte peut produire et leur donner libre cours. Pour vérifier si les caractéristiques sociales et culturelles d'un contexte sont capables d'influencer les représentations et les comportements, il est impératif de se concentrer sur l'attitude des acteurs qui, de manière directe ou indirecte, prennent part au débat public.

D'un point de vue sociologique, la xénophobie ne prospère que lorsqu'elle s'enracine dans le discours public. Selon certains, les immigrés volent le travail des nationaux, profitent de l'aide sociale, contribuent à augmenter le taux de criminalité et affaiblissent la culture nationale. Ces idées reçues se répandent d'autant plus qu'elles sont tolérées au niveau du discours public. Ces stéréotypes rendent plus vif le sentiment de menace qu'éprouve le groupe majoritaire. L'intolérance envers les groupes minoritaires se développe lorsque les partis politiques favorisent la circulation de tels stéréotypes négatifs, qui sont ensuite repris et amplifiés par les médias. On considère que les préjugés sur l'immigration se répandent lorsqu'il existe une « *structure d'opportunité discursive* » [Koopmans, Olzak, 2004, p. 201]. Les sujets concernant le rôle de l'immigration dans le marché du travail, dans la criminalité, dans les questions identitaires ainsi que dans l'accession à la citoyenneté sont les principaux thèmes qui alimentent les débats sur la présence des groupes minoritaires. C'est à partir de ces thèmes que les arguments politiques sont présentés, permettant aux partis de prendre position et d'être visibles grâce au relais des médias. Cet enchevêtrement entre, d'un côté, les acteurs politiques et, de l'autre, le monde des médias, constitue la toile de fond nécessaire à la propagation des stéréotypes et des préjugés à l'égard des groupes minoritaires. Il s'agit de ce qu'on peut appeler une "sociodynamique de la xénophobie", qui se manifeste par des slogans différents selon les situations.

Pour donner un exemple de sociodynamique de la xénophobie, on peut considérer que jusqu'aux années 1980, dans les pays ayant connu l'ancienne immigration (France, Angleterre, Pays-Bas, Allemagne), les préjugés portaient essentiellement sur des questions socioéconomiques, « *les nationaux d'abord* » étant le slogan dominant. La présence des immigrés était tolérée à condition que les membres de la société majoritaire aient la priorité tant sur le marché de l'emploi qu'au niveau des politiques sociales. La situation se modifie au cours des années suivantes, lorsque les premiers signes de ralentissement économique apparaissent et que, dans l'imaginaire collectif des sociétés d'accueil, l'immigré — peut-être vaudrait-il mieux parler de "générations issues de l'immigration" — perd son statut d'agent économique qu'il avait au cours des années 1960-1970. Ce changement a abouti à une représentation de l'immigré principalement axée sur des

questions d'ordre culturel et identitaire. Marco Martiniello propose une synthèse claire des effets de ce changement de perspective sur l'opinion publique : « *Selon les interprétations, [l'immigré] enrichit "notre" culture ou la met en péril* » [Martiniello, 2000, p. 43].

La généralisation de ces idées à tous les pays européens est difficile à vérifier. Si elles semblent décrire fidèlement la situation des anciens pays d'immigration, il est sans doute plus discutable de les appliquer aux pays où ce phénomène n'est apparu que récemment, notamment à l'Italie, à l'Espagne et à la Grèce. Les préjugés envers les populations immigrées nous semblent, donc, variables selon les contextes et les époques.

Dans l'enquête que nous avons menée, nous avons pris en compte le rôle du contexte sociopolitique et culturel dans la structuration des préjugés à l'égard des populations minoritaires, sans cependant négliger l'influence des facteurs individuels qui contribuent à définir la position sociale d'une personne. Cette démarche a été proposée à la fin des années 1950 par Pettigrew [1958]. En comparant les attitudes intergroupes en Afrique du Sud et dans le sud des États-Unis, il parvient à la conclusion suivante : non seulement les variables placées sur le registre individuel exercent une influence de premier ordre, mais l'influence des variables appartenant au registre sociopolitique et culturel est également cruciale pour expliquer l'intensité de l'hostilité envers les populations noires. Toutefois, les relations entre facteurs contextuels et préjugés demeurent, encore aujourd'hui, un sujet relativement peu étudié [Quillian, 1995 ; Esses et al., 2001 ; Rodriguez et al., 2009].

3. L'« ère des identités » dans la « société du risque »

Les tensions à l'égard de l'Autre posent une question fondamentale, à savoir « *notre capacité à vivre ensemble* » [Wieviorka, 2005, p. 19]. La dangerosité des conflits qui apparaissent dans la « *relation à l'Autre* »³ réside dans le fait d'entraver la pleine participation sociale des immigrés en dressant des « *barrières importantes pour la réalisation de l'égalité des droits* » [Koopmans, 2010, p. 4], ce qui fragilise la cohésion sociale de toute société.

Certains auteurs abordent la question en termes d'opposition "nous/eux", comme Giovanni Sartori qui se demande jusqu'à quel point la société peut « *accueillir des étrangers sans s'effriter* » [Sartori, 2002, p. 10]. Cette position se fonde sur le fait qu'il y a une culture — une identité

³ Expression empruntée à Dominique Schnapper [1998].

majoritaire — dont les spécificités doivent être préservées à tout prix, sans quoi le risque serait d’aller vers “notre mort sociale”. Il faut se donner les moyens de protéger “notre” identité des intrusions des autres cultures. Celles-ci sont utiles uniquement dans la mesure où elles permettent de considérer “notre” identité comme étant la meilleure : « *Nous représente notre identité, alors que eux sont les identités dissemblables qui définissent la nôtre* » [pp. 43-44]. L’opposition “nous/eux” est reprise par Sartori pour souligner l’importance de la solidité des frontières identitaires.

Il s’agit d’une opposition fondée sur un postulat essentialiste, qui se concilie mal avec la plasticité des relations interethniques et qui ne semble pas tenir compte d’une des particularités constitutives des identités : leur caractère mouvant et flou. Enfermer une personne ou un groupe humain dans n’importe quelle catégorie identitaire, c’est méconnaître les nombreuses facettes qui façonnent son identité. Ignorer ou éviter de considérer que chaque individu puisse jouer une multitude de rôles signifie l’abstraire de ses relations sociales réelles et le laisser à la merci des représentations sociales qui pèsent sur lui. Le rapport à l’Autre se déroule souvent dans le cadre d’un tel imaginaire.

En outre, l’opposition “nous/eux” brouille le fait qu’aujourd’hui la diversité se caractérise par une multiplication des identités et qu’elle est un élément constitutif de l’ère contemporaine. En effet, Michel Wieviorka souligne que « *la modernité contemporaine ne doit être pensée ni comme le contraire, ni comme la suite, ni comme l’entrée en décomposition des identités particulières, mais comme une ère où celles-ci se développent* » [Wieviorka, 2005, p. 23].

Cette multiplicité d’identités représente la toile de fond pour tout chercheur qui se penche sur l’étude des problèmes posés par la diversité culturelle. Les réactions de la population locale à l’égard des immigrés prennent forme au sein de cette mosaïque, dont les éléments sont en lien avec les caractéristiques de l’époque générant ces problèmes et ces réactions. Des analyses récentes ont forgé les catégories de la « *société du risque* » [Beck, 2000] ou de l’« *incertitude* » [Bauman, 2000]. Pour ces auteurs, l’individu se trouverait confronté à des problèmes de portée planétaire, comme les guerres, le chômage croissant, les catastrophes écologiques, les épidémies, le terrorisme, capables de menacer la société et, par là même, le mode de vie, le confort et les certitudes auxquels il s’était habitué. Pour Ulrich Beck, dans une telle configuration, le lien entre le social et l’individuel est fort étroit, et le danger de basculer dans une situation économiquement et socialement difficile existe ; rien d’étonnant, alors, que « *les crises sociales [...] soient déchargées sur les individus qui les perçoivent en tant que risques individuels* » [Beck, 2008, p. 16].

La présence de groupes d'individus porteurs de différences culturelles qui habitent dans "notre" pays et qui peuplent "notre" paysage urbain est alors ressentie comme une menace qui aggrave une situation déjà tendue. Il faut donc réagir, prendre position, tracer des frontières qui permettent d'établir ce qui est à "nous" et ce qui est à "eux", afin que le peu de certitudes qui "nous" restent ne se dissolvent dans une réalité toujours plus mouvante et difficile à saisir. La certitude que "nous" sommes dans le juste alors que "eux" sont dans l'erreur est l'un des effets immédiats de ce qu'on a appelé la "sociodynamique de la xénophobie". L'immigration est alors un danger qui, à côté d'autres menaces sociales, envahit le discours public.

Patrick Scharnitzky [2007], en étudiant la genèse des rumeurs, rappelle que cela se vérifie notamment lorsque les situations sociales conjuguent des éléments difficiles et des éléments inexplicables. Un monde dépeint de manière sombre, difficile à comprendre, au futur incertain, est propice à présenter l'immigré comme posant un problème social. Ajoutons à cela la notion d'insécurité, qui fait aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière. Lorsqu'un groupe intégré est confronté à une situation critique — abstraction faite des dynamiques réelles, parce que ce qui compte est d'abord la définition collective et subjective de la situation —, il n'est plus temps de s'occuper de ceux qui ne font pas partie du groupe, et la tentation est alors forte de les cibler en tant qu'ennemis. Les stéréotypes, les préjugés, la discrimination et l'exclusion entrent en jeu dans la constitution des dynamiques intergroupes.

Ces considérations conduisent à s'interroger sur le processus d'affaiblissement de la nation, dont le principe de protection — économique et sociale — est le fondement de tout État moderne [Ackerman et al., 1982]. Il va de soi que de tels messages sur l'Autre s'amplifient avec l'accroissement de la crise socioéconomique, qui touche certaines catégories de la population. D'abord les plus démunis sur le plan économique et culturel, parmi lesquels les immigrés. Puis les femmes, ce qui met en péril les résultats sur l'égalité des chances acquis par les luttes féministes au cours du siècle dernier. Enfin, les jeunes générations, victimes d'un marché de l'emploi où il est de plus en plus difficile de s'insérer de manière stable⁴. Cette situation risque à tout moment d'engendrer un conflit social.

Le lien de causalité entre malaise socioéconomique et intolérance n'est plus à démontrer. À cet égard, la Commission européenne a alerté les pays de l'Union sur le regain de la xénophobie dû à la crise [ECRI, 2012].

⁴ A titre d'exemple, dans l'Union européenne le taux de chômage des moins de 25 ans est en constante augmentation depuis la fin des années 1970. Voir les bases de données d'Eurostat, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupModifyTableLayout.do>. Sur ce point, voir aussi Galland O., (2006), *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Éd. Armand Colin, p. 150.

En outre, cette même institution juge la situation des plus jeunes préoccupante en raison de la conjoncture actuelle [ENAR, 2012].

Notre étude analyse les réactions que provoque l'immigration, à l'époque actuelle, chez les jeunes générations appartenant à la population nationale. Dans les chapitres qui suivent, nous exposerons les raisons qui ont motivé notre enquête et la manière dont nous avons choisi de traiter notre sujet.

4. Les raisons de la recherche

À partir des années 1950 et 1960, une multitude d'enquêtes portant sur les attitudes de la population locale à l'égard du phénomène migratoire vont être menées. Les préjugés et les discriminations sociales dont les immigrés sont victimes posent des problèmes récurrents pour tout pays de destination. Afin d'analyser les mécanismes qui régissent les relations intergroupes de manière approfondie, nous nous sommes concentré sur une population de jeunes, répartis dans deux contextes d'immigration différents : la France et l'Italie.

La présence de groupes d'origine étrangère suscite, dans la société dite d'accueil, des réactions et des débats, obligeant les pouvoirs publics à prendre des mesures spécifiques. L'étude comparative à laquelle nous nous sommes consacré est fondée sur la représentation et l'évaluation de ce phénomène d'un point de vue politique, culturel et historique. Les deux pays que nous avons sélectionnés se distinguent par une immigration historiquement différente et par des manières très singulières de concevoir le statut de l'immigré.

4.1 L'immigration vue par les jeunes

La décision d'étudier une population d'adolescents a été prise à la suite d'entretiens que nous avons eus en 2007 et en 2008 avec des enseignants de lycée dans les villes de Turin et de Gênes, en Italie. Initialement, nous souhaitions nous intéresser à l'intégration scolaire des immigrés de la deuxième génération. Cependant, l'attention des enseignants était orientée systématiquement vers les difficultés à aborder le sujet de l'immigration, et plus généralement la diversité culturelle dans le milieu scolaire : « *On n'arrive pas à traiter ce sujet parce que les élèves réagissent de façon très critique, voire agressive* ». Cette observation revenait fréquemment dans la bouche de nos interlocuteurs. Nous nous sommes alors posé cette question : comment se fait-il que des individus non encore

impliqués dans des responsabilités propres à la vie d'adultes puissent nourrir de telles pensées à l'égard d'un phénomène qui pourtant fait partie de leur quotidien ?

Nous avons estimé qu'il était impossible de parvenir à une lecture articulée du problème à partir d'un seul contexte, ce qui nous a conduit à nous orienter vers un pays où l'immigration présente une facette différente. Nous avons alors pris contact avec des proviseurs de lycée, à Nice et à Marseille. Dès les premiers entretiens, une divergence est apparue par rapport à la situation italienne, et nous avons jugé pertinente la remarque suivante : « *L'immigration et les relations interculturelles ne sont pas l'objet de débats dans l'éducation scolaire ; cela dit, on est conscient qu'il faudrait peut-être commencer à s'interroger sur ces questions* ».

Nous avons alors décidé de faire une étude comparative entre deux groupes d'adolescents, l'un français, l'autre italien. En effet, il nous a semblé intéressant d'interroger des jeunes vivant dans deux contextes d'immigration différents.

La première question qui se posait à nous était de savoir comment une population jeune percevait un phénomène si riche en implications sociopolitiques tel que l'immigration, une population qui évolue dans une « *culture adolescente* » [Galland, 2010], aux contours précis, et qui ne se caractérise plus par une attitude exclusivement conflictuelle envers la société, comme c'était le cas des générations des années 1960 et 1970, mais plutôt par une quête de reconnaissance.

4.2 Une priorité accordée aux perceptions et à la construction de la connaissance sociale

En premier lieu, nous nous pencherons sur les structures cognitives grâce auxquelles la connaissance sociale relative à l'immigration prend forme. Pour cela, nous nous intéresserons, dans un premier temps, aux représentations sociales de l'immigré, à savoir les systèmes de valeurs, d'idées et de pratiques qui permettent la construction de la connaissance sur la réalité [Moscovici, 1984]. Ces représentations sont particulièrement importantes, car c'est en leur sein que les évaluations générales de phénomènes sociaux tels que l'immigration sont élaborées. Sur ce point, nous rejoignons la position de Denise Jodelet selon laquelle les représentations sociales sont des « *modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal* » [Jodelet, 2003, p. 371].

Afin d'ancrer ces représentations sur les éléments qui composent la relation à l'Autre, nous aborderons ensuite les attitudes à l'égard des

questions posées par l'immigration, à savoir les évaluations de questions spécifiques qui, selon l'angle d'observation, émergent sous la forme de cognitions (ou images), d'affects et d'intentions comportementales [Eagly, Chaiken, 1993].

Ces deux variables, représentations sociales et attitudes, nous permettront de décortiquer les points de vue à l'égard des immigrés. Une précision s'impose toutefois : cette étude s'intéresse aux filtres interprétatifs utilisés par la population majoritaire pour définir le statut des groupes minoritaires, mais n'abordera pas la réalité des problèmes que les groupes minoritaires posent dans la société majoritaire. L'étude ne concerne que la manière dont les citoyens majoritaires considèrent les questions relatives à la migration internationale. Il s'agit de points de vue fondés généralement sur des préjugés et d'évaluations qui ne reposent le plus souvent sur aucune expérience directe.

Le racisme, à savoir l'idéologie qui cristallise concepts et stéréotypes raciaux dotés d'une autonomie relative « *pour accomplir des fonctions pratiques* » [Bonilla-Silva, 1997, p.467], n'est pas l'objet prioritaire de notre recherche. L'analyse des résultats permettra de dégager des considérations et des lectures renvoyant aux mécanismes discursifs, voire idéologiques, en œuvre dans un contexte donné visant à enfermer les minoritaires dans des représentations stigmatisantes. Nous montrerons que ces représentations sont le fruit à la fois de la culture politique nationale et des enjeux actuels qui peuplent son système politique. Cela étant dit, l'attention sera constamment orientée vers les jeunes, leur manière de percevoir et de prendre position à l'égard de la présence des groupes minoritaires. Notre étude a pour objectif, répétons-le, de relever les évaluations de deux populations de jeunes évoluant dans des contextes d'immigration différents.

Nous étudierons les attitudes, c'est-à-dire des évaluations qui s'ancrent dans une vision plus globale de la réalité. Comme Gordon Allport le notait, ces attitudes, qui expriment des préjugés, de la xénophobie ou plus simplement un sentiment de menace envers l'Autre, ont la caractéristique d'être insensibles aux épreuves qui les contredisent [Allport, 1954]. Les préjugés sont profondément enracinés dans une vision plus complexe de la réalité et « *persistent jusqu'au moment où arrive un changement dans l'ensemble des conditions qui les ont fait naître* » [Woodard, 1955]. D'un point de vue sociologique, une telle rigidité résulte non seulement des caractéristiques individuelles, mais aussi des contextes sociaux qui offrent à un individu des possibilités d'action et des modèles cognitifs lui permettant d'évaluer et de percevoir un phénomène donné. C'est ce que, dans notre étude, nous avons appelé "niveau contextuel", où les enjeux sociopolitiques contribuent à construire les discours publics sur les groupes minoritaires.

4.3 Les orientations théoriques

Il nous reste à préciser le champ théorique de notre étude. Les sciences humaines et sociales se sont intéressées très tôt à l'étude de la condition de l'immigré dans la société du pays d'accueil. Dès le début du XIX^e siècle, lorsque la sociologie commence à faire ses premiers pas en tant que discipline académique, ce sujet fait l'objet de réflexions marquantes. Dans la littérature de ces années-là, l'étranger est perçu à la fois comme une des causes et un des effets de l'avancée de la modernité [Simmel, 1908 ; Thomas, Znaniecki, 1918-1920 ; Park, Burgess, 1928, 1933]. En raison de cette ambivalence, le migrant contribue à rendre cette phase historique extrêmement fascinante pour un chercheur.

Au cours des années suivantes, les relations entre société majoritaire et groupes minoritaires deviennent rapidement un objet privilégié de la psychologie sociale et de la sociologie. Après une période marquée par l'étude du statut des Noirs dans la société américaine [Warner, 1936 ; Dollar, 1937 ; Myrdal, 1944 ; Cox, 1945], des modèles théoriques reposant sur des hypothèses causales commencent à se frayer un chemin. Ce tournant est inauguré par Adorno, qui, dans *La Personnalité autoritaire* [1950], eut le mérite de révéler l'existence d'un lien entre l'idéologie et le sentiment de mépris qu'éprouve un individu à l'égard de certains groupes minoritaires.

L'idée selon laquelle les minoritaires seraient des concurrents sur le marché du travail, profiteraient des politiques sociales, contribueraient à augmenter le taux de criminalité et nuiraient à la culture nationale découle de représentations fondées sur les logiques sociales et politiques qui caractérisent un contexte à un moment donné. Étant donné que les représentations et les attitudes des groupes majoritaires procèdent de dynamiques socialement, politiquement et culturellement ancrées dans un contexte bien précis, nous avons choisi d'adopter une approche socioconstructiviste. Pour ce faire, nous nous sommes appuyé sur les théories développées à partir des années 1960, et qui se situent à mi-chemin entre la psychologie sociale et la sociologie. Il s'agit de la théorie des conflits réels, de la théorie de l'identité sociale et de la théorie du contact.

Le recours à ces modèles théoriques permet de faire ressortir les tensions qui affectent la relation à l'Autre, le but étant à la fois d'aller au cœur du débat politique sur l'immigration et de mesurer la capacité qu'ont les jeunes à exprimer leurs représentations et leurs attitudes à l'égard de ce phénomène.

La théorie des conflits réels est le résultat de plusieurs contributions, dues notamment à Herbert Blumer [1958], Muzafer Sherif [1969, 1979], Robert Le Vine et Donald Campbell [1972] et Lawrence Bobo [1988]. Cette théorie, qui est la plus ancienne permettant d'expliquer les attitudes

intergroupes, a connu une évolution importante [Scheepers et al., 2002, 2003]. Selon ce modèle, les réactions suscitées par la présence des groupes minoritaires sont dictées essentiellement par la volonté qu'a la société du pays d'accueil de protéger ses avantages matériels. Les immigrés sont alors la cible d'une rhétorique qui les accuse de voler le travail, de bénéficier injustement des aides sociales et de dégrader l'espace urbain, et deviennent une menace pour le groupe majoritaire [Stephan et al., 1996, 2005].

Dans la littérature sur les attitudes intergroupes, la théorie de l'identité sociale est plus récente. Élaborée par Henri Tajfel, cette théorie part des fonctions sociales des stéréotypes pour aller aux fonctions individuelles [Tajfel et al., 1979, 1981, 1986]. Tajfel affirme que « *les individus se servent des stéréotypes pour s'aider dans la structuration cognitive de leur propre environnement social [...] et même pour protéger leur système de valeurs* » [Tajfel, 1981, p. 258]. Les stéréotypes servent alors à protéger l'identité sociale des individus, c'est-à-dire « *l'image qu'un individu se fait de lui-même et qui dérive de sa conscience d'appartenir à un groupe social, ainsi que de la valeur et de la signification émotionnelle associées à cette appartenance* » [Tajfel, Turner, 1986, p. 16]. L'identité sociale aide l'individu à se construire une image déterminante pour son comportement social. Ainsi, tout groupe social culturellement intégré aura la nécessité de véhiculer une image positive lui permettant d'accroître sa valeur par rapport aux groupes extérieurs. Ces derniers feront l'objet de jugements négatifs en raison de leur culture et de leurs traditions supposées entrer en conflit avec le style de vie du groupe majoritaire. La menace est donc d'ordre identitaire ou symbolique [Stephan et al., 1996, 2005].

En ce qui concerne la théorie du contact, nous n'adopterons pas la formulation orthodoxe développée par Gordon Allport [1954], qui aujourd'hui encore fait l'objet de nombreux ajustements. Selon cette théorie, l'interaction peut améliorer la relation entre groupes majoritaires et groupes minoritaires — notamment la relation des premiers à l'égard des seconds — sous certaines conditions. Il faut que les contacts soient caractérisés par l'existence d'intérêts réciproques et d'objectifs communs, par la possibilité pour un groupe de mieux connaître l'autre groupe, par l'absence de concurrence, par une meilleure répartition des statuts, par la présence d'un cadre institutionnel condamnant les comportements discriminatoires et faisant de la prévention et de l'éducation, et, enfin, par la conscience d'appartenir à une identité supérieure commune ou à la « *même nature humaine* » [Allport, 1954, p. 389].

Dans le cadre de notre étude, nous adopterons une version plus restreinte de la théorie du contact due à Thomas Pettigrew [2008], afin de ne nous intéresser qu'aux contacts amicaux entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires. Pour Pettigrew [1997], les contacts amicaux favorisent

l'« *empathie intergroupes* », le « *désir de mieux connaître* [les groupes minoritaires] » et la naissance d'une mentalité « *déprovincialisée* » [p. 181]. Sa pédagogie interculturelle incite donc tout projet éducatif à créer les conditions optimales favorisant la naissance de relations amicales entre les membres du groupe majoritaire et ceux des groupes minoritaires.

Le choix des deux premières théories a été motivé par notre volonté de développer notre étude dans le cadre d'une comparaison entre des pays où l'immigration pose des questions distinctes, ce qui nous permettra de prendre en compte les différents stéréotypes dont sont victimes les immigrés, en faisant ressortir, selon les situations, l'influence que ces derniers exercent sur les plans économique, social et identitaire. Ainsi, nous pourrions saisir les particularités des préjugés qui peuplent l'imaginaire des adolescents que nous avons interrogés.

La troisième théorie relève plutôt des caractéristiques de la population enquêtée. En effet, pour les jeunes générations, les relations amicales occupent une place de première importance dans la construction de l'autonomie culturelle et identitaire. C'est pourquoi il nous a paru primordial d'analyser les réponses des jeunes qui entretiennent des relations amicales avec des membres appartenant à des groupes minoritaires.

5. La structure de la recherche

Dans notre étude comparative, nous avons, d'un côté, un contexte d'immigration récente, l'Italie, où ce phénomène fait souvent la une des quotidiens, et, de l'autre, un contexte d'immigration ancienne, la France, où l'intégration des populations dites « immigrées » continue à susciter de nombreuses interrogations. Selon nous, la représentation sociale de l'immigré ainsi que les attitudes à l'égard du phénomène de l'immigration sont influencées par le modèle sociopolitique et culturel qui marque chacun des deux contextes.

Le chapitre I^{er} présente les caractéristiques qui sont à la base de notre recherche. On s'arrêtera sur les choix méthodologiques les plus importants, comme la sélection des variables pour l'étude des représentations de l'immigré et la mesure des attitudes à l'égard de l'immigration. Une attention toute particulière est consacrée à la population qui fait l'objet de notre étude et que nous avons qualifiée de nationale ou de majoritaire. Notre démarche, malgré son caractère préconstruit et subjectif, est d'étudier un phénomène sans a priori idéologiques.

L'objet du chapitre II est de faire un état des lieux de la question migratoire en France et en Italie. Nous justifierons le choix de notre

démarche comparative et nous mettrons en exergue les caractéristiques contextuelles qui marquent la réalité italienne et la réalité française. Pour la situation italienne, nous étudierons le phénomène de l'immigration récente et évoquerons son passé de pays d'émigration. La faiblesse de la dimension nationale dans l'élaboration des politiques d'intégration, l'importance de la vie associative au niveau local, le rôle de l'Église dans la construction du discours sur l'immigration sont les principaux sujets pris en considération. En France, où prévaut un enracinement historique plus ancien, la réflexion portera sur la position et le statut des groupes d'immigrés dans la société française. L'histoire et la culture nationales, avec un système de valeurs bien enracinées dans les institutions, occupent un rôle déterminant dans la structuration des relations intergroupes. Une autre différence par rapport à l'Italie est la faiblesse des acteurs religieux dans la structuration du statut des groupes minoritaires. La tension entre laïcité et religiosité, qui marque profondément ces deux contextes nationaux, est une variable dont les effets doivent être pris en compte dans les manières de percevoir l'immigration.

Dans le chapitre III nous tâcherons de montrer qu'il existe, dans la condition sociale des jeunes Italiens et des jeunes Français, plusieurs points communs. Malgré le pessimisme ambiant, cette condition sociale s'inscrit dans une vision optimiste de l'avenir.

Le chapitre IV a pour but d'isoler le réservoir des connaissances de sens commun à l'intérieur duquel les attitudes prennent forme, à savoir les représentations sociales de l'immigré et les perceptions que les jeunes ont du phénomène de l'immigration.

Le chapitre V prend en considération le poids de la diversité dans la vie quotidienne des jeunes. Nous aborderons les caractéristiques de l'exotisme dans les comportements quotidiens des jeunes, puis nous nous pencherons sur les particularités des relations amicales qu'entretiennent les lycéens français et italiens. L'influence des propriétés contextuelles sera décisive pour déterminer la densité des interactions entre adolescents majoritaires et adolescents minoritaires. Nous avons relevé des points communs aux deux groupes de jeunes, notamment en ce qui concerne le moment où ces relations sont nées. Il semble, en effet, que la tendance à développer des liens amicaux soit inversement proportionnelle à la consolidation de l'identité sociale de l'individu.

Le chapitre VI analysera les résultats de l'enquête. Au moyen d'une analyse multivariée, nous avons isolé les variables qui contribuent à comprendre les attitudes des jeunes Italiens et des jeunes Français à l'égard de l'immigration. Les effets des propriétés contextuelles se mêlent aux effets des propriétés individuelles et dessinent un cadre complexe. La question de l'immigration telle qu'elle se pose en France et en Italie est l'élément qui fournit les informations les plus riches pour comprendre l'expression de

l'hostilité intergroupe, les deux groupes de jeunes se démarquant par des préjugés fort distincts. Le préjugé se manifeste de façon différente selon qu'on se réfère aux jeunes Italiens ou aux jeunes Français. Lorsqu'on vérifie les effets des propriétés individuelles, les résultats que nous avons obtenus sont conformes à ceux des études normalement menées sur cet objet. En particulier, les attitudes orientées vers l'exclusion concernent les couches sociales les plus défavorisées du point de vue économique et culturel. Ce cadre doit néanmoins être lu en considérant que les lycéens que nous avons interrogés sont des adolescents sans expérience sociopolitique importante et encore éloignés des devoirs et des responsabilités inhérentes à la vie d'adultes.

Enfin, dans notre conclusion, nous montrerons le lien étroit qui existe entre les jeunes des deux pays de l'enquête, les représentations de l'immigré et les attitudes à l'égard de l'immigration. Les résultats que nous avons obtenus invitent à reconsidérer le stéréotype classique de la personne intolérante. Généralement, les enquêtes menées à ce sujet présentent une personne qui a franchi depuis longtemps le seuil de l'âge adulte et qui a compris ce que la vie pouvait lui offrir, tout en ayant conscience qu'une bonne partie de ses attentes ne verra jamais le jour. Notre enquête, au contraire, montre que l'intolérance à l'égard de la diversité commence bien avant l'âge adulte.

Étudier comment des jeunes Français et des jeunes Italiens appréhendent dans sa diversité le monde qui les entoure a été le but de notre enquête. Notre regard sur l'un des phénomènes les plus anciens de la vie en société avait pour objectif de faire ressortir les logiques sous-jacentes qui participent à la genèse des préjugés. Cette esquisse d'une vision de la réalité offrira, nous l'espérons, une perspective nouvelle à tous ceux qui ont à cœur de préserver la cohésion sociale, une démarche que Bourdieu définit comme « *la contribution possible des sciences sociales* » [Bourdieu, 2001].

CONCLUSION

1. Diversité : état des lieux

Nous nous sommes intéressés tout au long de ce travail aux représentations qu'une population jeune, placée dans deux contextes différents, se fait de l'immigration et aux attitudes qu'elle manifeste à l'égard des questions soulevées par la présence de groupes minoritaires. Comme nous l'avons expliqué, l'adolescence est une période cruciale de la vie. Les pressions du monde des adultes s'accroissant, les jeunes se préoccupent de leur condition sociale et tentent de trouver une réponse à la question : *Que faut-il faire maintenant ?*

Nous nous sommes alors demandés quelle place la diversité occupait dans l'esprit des adolescents français et italiens. En d'autres termes, quelles réactions la diversité liée à la présence des immigrés provoque-t-elle chez les jeunes enquêtés ? Nous avons essayé de répondre à cette question en gardant à l'esprit que la population étudiée se trouve dans deux contextes profondément différents, aussi bien du point de vue de l'histoire des relations interethniques que de la gestion des politiques d'intégration des groupes minoritaires. Malgré ces disparités, les jeunes ont cependant en commun de ne faire qu'une lecture partielle des événements historiques qui ont précédé le phénomène de l'immigration dans leurs pays respectifs. Il est symptomatique de constater que les opinions des jeunes que nous avons enquêtés semblent reposer sur un substrat ethnocentrique concernant leur propre histoire nationale récente : pour les jeunes Italiens, le stéréotype selon lequel « *les émigrés italiens sont de braves gens* » est encore bien présent dans les esprits ; pour les jeunes Français, l'expérience coloniale a eu des aspects positifs.

1.1. Immigration et contexte national

Les discours sur l'immigration sont étroitement liés à l'histoire sociopolitique de chacun des deux pays. Le contexte national dicte des représentations de l'immigré et des analyses les plus variées.

1.1.1 La préservation de l'identité et le sentiment de menace chez les jeunes Français

Nous avons vu, dans le chapitre IV, que les lycéens français enquêtés se représentaient l'immigré comme une personne vivant dans la précarité et faiblement intégrée sur le plan social.

Globalement, la perception de ce phénomène est relativement moins tranchée que celle des lycéens italiens. L'empreinte de l'immigration sur le paysage social français exerce une influence dans la perception des jeunes, tout comme les aspects économiques du phénomène. L'idée selon laquelle les groupes minoritaires représenteraient un obstacle à la réalisation d'un projet personnel laisse la plupart des enquêtés indifférents, certains étant même choqués par une telle affirmation.

Sur les questions économiques et sociales, la distinction entre *majoritaires* et *minoritaires* n'apparaît que lorsqu'il s'agit de réfléchir à la relation plus générale entre l'immigration et la société. Toutefois, la revendication de la préférence nationale est moins importante en France qu'en Italie.

Ce n'est pas sur le plan socioéconomique que se développent les tensions entre majoritaires et minoritaires, mais sur le plan socioculturel et identitaire. C'est sur ces deux derniers points que les jeunes Français adoptent des attitudes plus fermées, car l'immigration est alors perçue comme un phénomène qui peut avoir des effets nuisibles sur la culture nationale.

Concernant la réticence à accorder la nationalité, la position française semble être contradictoire avec le fait que la France est traditionnellement un pays d'accueil, d'autant plus que depuis quelques années la diversité fait l'objet d'une stratégie politique de valorisation. Toutefois, la question est complexe. Jocelyne Streiff-Fénart [2009] nous rappelle que seules les personnes appartenant à l'élite sont bien acceptées dans le panorama français, ce qui permet de vanter l'assimilation républicaine. Lorsqu'il s'agit de personnes n'appartenant pas à l'élite — la majorité des générations issues de l'immigration ainsi que les flux actuels — la rhétorique de la diversité s'estompe au profit de la préservation de la culture nationale.

Une deuxième remarque concerne la place ambiguë des relations amicales. En effet, les jeunes que nous avons interrogés disent entretenir des échanges amicaux avec des membres appartenant à un groupe minoritaire. Dans ces conditions, comment un préjugé peut-il cohabiter dans le cadre de relations étroites ? À ce sujet, il est probable qu'un mécanisme d'assimilation implicite soit à l'œuvre. L'affirmation « *s'il est mon ami, cela signifie qu'il est comme moi* » semble être la justification sous-jacente qui permet au préjugé de demeurer. Dire d'une personne qu'elle est un(e) ami(e) signifie probablement la soustraire de la sphère de la différence et l'inclure dans la sphère de la similitude, mais pour tous les autres des interrogations subsistent concernant l'identité.

La défense des traits fondateurs de l'identité nationale est donc au centre des attitudes des jeunes Français, qui sont soucieux de protéger les frontières de leur identité. L'intolérance repose ici sur une base culturelle. On est alors confronté à un « *sentiment de menace qui pèse sur l'identité collective, définie en termes de nation, de religion ou de communauté* » [Wieviorka, 1998, p. 60], contre lequel il faut se donner les moyens de lutter. Cette menace ressentie sur le plan identitaire semble expliquer pourquoi, malgré l'enracinement du phénomène de l'immigration, la nationalité n'est pas accordée de façon automatique, mais est soumise à des critères bien précis. Si j'ai peur de l'autre et de ses coutumes, alors je suis plus réticent à le faire entrer de plein droit dans la communauté nationale.

Nous avons vu que la valorisation de la nation ainsi que les principes constitutifs de la nationalité déterminaient la position de la France à l'égard des groupes minoritaires. L'assimilation, et donc le déni de toute forme de reconnaissance, est la pierre angulaire de sa politique. L'attitude des jeunes Français à l'égard de l'islam est alors plus négative que celle des jeunes Italiens. Cela est probablement dicté par la prise de conscience de la progression de cette religion dans la population française et du rapport singulier qu'elle entretient avec la chose publique. Dompnier relève qu'au cours de cette dernière décennie le déclin du catholicisme est confronté à « *l'essor constaté des musulmans* » [Dompnier, 2009, p. 265]. La pénétration de l'islam dans l'espace public se heurte aux principes des Français, qui « *ont très fortement intégré l'esprit de laïcité, la religion ne devant pas selon eux influencer les choix politiques* » [*ibidem*].

Les tensions avec l'islam apparaissent périodiquement de manière indirecte, par exemple au sujet de l'interdiction du voile à l'école ou du projet de loi visant à interdire le port de la burqa. Ces mesures obtiennent normalement un large consensus de la part de l'opinion publique ainsi que des députés.

La réticence à accorder la nationalité semble être une conséquence de ces dernières considérations. Les études de Robertson [1992] ont montré que

la recherche d'homogénéité identitaire par la société nationale suscite systématiquement des tensions. Les réserves des jeunes Français en ce qui concerne l'octroi de la nationalité résultent d'une tradition nationale solide, dont un lycéen peut entendre des éloges quotidiennement. Pour Françoise Lorcerie, par exemple, l'école française est l'un des canaux de transmission privilégiés de l'ethno-nationalisme et de sa logique de domination sociale des groupes minoritaires [Lorcerie, 2003].

La France a su affronter les conflits sociaux lors des vagues migratoires de l'entre-deux-guerres et des années 1960 et 1970, et cela se reflète dans l'esprit des jeunes que nous avons interrogés. L'immigré n'est pas perçu comme un concurrent illégitime qui vise à accaparer un statut social meilleur, mais plutôt comme une personne dont la présence pose des problèmes complexes. Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia remarquent que « *le grand débat qu'a connu la France depuis le début des années 1980 sur la place des immigrés et des étrangers n'est pas dépassé, mais il est beaucoup moins vif qu'autrefois* » [Bréchon, Tchernia, 2009, p. 319]. Ce qui semble être évoqué implicitement ici, c'est l'idée de communautarisme, qui aujourd'hui est devenu une hantise.

Il faut donc s'interroger sur l'état de santé de la République, compte tenu du nombre important de groupes qui vivent sur son territoire et qui, malgré les pressions exercées pour qu'ils s'assimilent au groupe majoritaire, continuent à cultiver leurs spécificités culturelles. Les craintes, alors, ne se concentrent plus sur le présent, sur la défense d'un territoire, mais plutôt sur le devenir de la société. Ce n'est pas tant « *la situation présente qui paraît poser problème que l'anticipation d'une dégradation de la situation dans le futur* », comme les « *craintes associées à la disparition de l'identité et de la culture nationale* » [Roux, 2009, pp. 312-313]. Les réactions des adolescents français face aux enjeux sociaux que pose l'immigration traduisent un sentiment de menace et de vulnérabilité qui se répand dans la société française de manière diffuse ; l'importance de l'Union européenne, qui entraîne une réduction inéluctable des marges d'autonomie des États membres, comme Guillaume Roux le note, est une autre variable à retenir. Il devient alors nécessaire de protéger ce qui représente « *une certaine forme d'identité communautaire que l'on peut appeler une identité tribale au cœur des sociétés modernes, l'identité d'individus qui croient qu'ils partagent [et/ou que d'autres croient partager] une communauté d'origine* » [Lorcerie, 2003, p. 23]. Dans ce sens, on pourrait parler d'une sorte d'ethnicisation du groupe majoritaire qui, face à des pressions d'hybridation et de métissage, réagit en renforçant ses frontières culturelles. Dans un contexte fortement mondialisé, « *l'ethnie devient un refuge face à la complexité de la société et de la culture globale* » [Cotesta, 2009, p. 95]. Confrontés à de telles pressions, qui invitent tout groupe culturellement intégré à prendre conscience de la diversité des cultures, les adolescents français, forts d'une

identité nationale enracinée et plongés dans un sentiment de défiance sociétale envahissant, sont alors enclins à protéger leur culture.

Enfin, si le pilier de la représentation sociale de l'immigré élaborée par les jeunes Français est une personne qui n'est pas intégrée, il se peut que le concept d'intégration lui-même puisse alimenter des attitudes de fermeture. Il s'agirait d'une sorte de méfiance à chaque fois que le mot "intégration" est entendu, l'un des mots les plus fréquemment utilisés dans tout débat sur l'immigration. Cette méfiance semble être directement proportionnelle à la longévité de la présence de l'immigration : plus elle est ancienne, plus on entend des refrains tels que « *il faut offrir les conditions d'intégration* » ou « *il faut se donner les moyens de s'intégrer* ». Les événements qui se sont déroulés en France dans les banlieues en 2005, pour ne citer qu'un exemple parmi les plus représentatifs, ont sûrement contribué à renforcer dans l'opinion publique l'idée de la faible intégration de la population immigrée (au moins une partie), car, à cette occasion, des images de personnes en marge de la société ont été largement répandues.

1.1.2 Sentiment de menace sociale et économique chez les jeunes Italiens

Aux yeux des adolescents italiens, l'immigré apparaît tout d'abord comme un vecteur de désordres sociaux. C'est à partir de cette représentation inquiétante et sombre que les jeunes Italiens perçoivent l'immigration.

Les membres du groupe majoritaire, qui craignent ne plus pouvoir conserver leurs avantages socioéconomiques, considèrent que l'immigration est un obstacle à la réalisation de leurs projets personnels. Les attitudes de fermeture semblent avoir une fonction défensive et revendicative.

Les jeunes Italiens ont, probablement, la volonté d'établir une frontière socioéconomique nette afin de se réserver les carrières et les statuts les plus qualifiés auxquels ils pensent avoir droit. Cette vision est accompagnée d'une tendance à accuser l'immigration d'augmenter la criminalité, d'une manière plus marquée que les jeunes Français.

Toutefois, sur les plans culturel et identitaire, la menace n'a pas la même intensité. Concernant les questions d'ordre identitaire, plusieurs résultats indiquent que cette menace est ressentie plus faiblement chez les adolescents italiens. L'Italie est un pays où l'histoire nationale joue un rôle moins structurant pour la vie publique qu'en France. Par conséquence, l'idée que des *outsiders*, pour reprendre l'expression de Norbert Elias, puissent nuire à l'héritage culturel national avec leurs us et traditions est plus réduite. En outre, nous sommes persuadés que pour expliquer cette menace

identitaire plus faible on peut se tourner vers d'autres facteurs. En effet, il se peut que cela s'explique vraisemblablement par le fait que la religion joue un rôle plus important en Italie qu'en France.

1.1.3 La religion et ses effets sur la question de l'immigration

Il semblerait que dans un contexte caractérisé par un fort sentiment religieux, où la religion est un des principaux facteurs de cohésion sociale et où les institutions ecclésiastiques diffusent des messages d'ouverture et de tolérance à l'égard des immigrés, les problèmes liés au pluralisme culturel et religieux soient moins aigus. On retrouve des considérations similaires chez Renzo Gubert et Gabriele Pollini lorsqu'ils affirment que « *le fait de juger l'influence politique de la religion de manière positive, ou d'avoir une religiosité plus solide, amène à partager des politiques migratoires plus ouvertes et à exprimer un sentiment de confiance à l'égard des personnes de religion, race, ethnie, etc., différentes* » [Gubert, Pollini, 2008, p. 387]. Pour ces auteurs, la religion sollicite chez un individu l'esprit « *de solidarité et d'aide* » [p. 454].

Lorsque nous avons analysé les résultats relatifs à la représentation sociale de l'immigré, nous avons vu que les idées qui évoquent de la compassion — où l'immigré est perçu en tant que personne malheureuse qui nécessite d'être aidée — concernent plus les jeunes de la Péninsule que ceux de l'Hexagone. Le rôle de la compassion dans la représentation de l'immigré ouvre une piste pour comprendre la position des jeunes Italiens face à l'immigration, lesquels sont prêts à intégrer les minoritaires dans la nation et craignent moins l'impact (inter)culturel. Cependant, ils souhaitent bénéficier d'un statut socioéconomique préférentiel, et s'ils acceptent la présence d'immigrés, c'est à condition que ces derniers jouent un rôle subalterne dans l'économie.

Il se peut que la solidarité compassionnelle des jeunes Italiens découle d'une socialisation particulière, à l'image de celle qui insère l'individu dans une « *voie religieuse* » [Galland, 2009, p. 72]. Ce type de socialisation marque de manière plus évidente les jeunes Italiens. Face à l'intégration religieuse plus faible des adolescents français et à un rôle des institutions religieuses moins présent dans le débat sur l'immigration, les jeunes ont donc des attitudes moins compassionnelles et indulgentes, qui se reflètent aussi dans leurs opinions. Toutefois, cette situation n'empêche pas les adolescents français pratiquants d'avoir des attitudes plus positives que celles de leurs camarades non pratiquants.

Pour tenter de comprendre ce cadre complexe, il faut considérer le rôle de l'Église italienne dans la définition de l'immigration en tant que « question sociale ». Ses positions sont incontestablement influentes lorsqu'il

s'agit de préserver la dignité humaine et de dénoncer les dérives xénophobes et populistes de certaines forces politiques. Toutefois, passer d'une attitude de compassion à un projet d'intégration réel implique une réorientation et un changement de registre. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que l'Église italienne ait élaboré un véritable projet pour l'intégration des populations immigrées.

1.1.4 Les deux facettes d'un même préjugé

Le préjugé à l'égard de l'immigration et de la diversité est encore bien présent quelles que soient les caractéristiques de la question migratoire, mais peut avoir des facettes différentes selon le contexte. Cependant, ce sont les caractéristiques de l'immigration qui interviennent dans les attitudes des majoritaires envers les minoritaires. En guise de synthèse, nous dirons que l'Italie, où l'immigration est un phénomène récent et où l'histoire nationale est jeune, semble stimuler un préjugé à caractère "vital" centré sur la protection d'enjeux matériels, alors que la France, où l'immigration fait partie du paysage social et où sa gestion s'inspire profondément des principes fondateurs de l'idée de nation, semble être marquée par un autre type de préjugé, à caractère plus "tribal", visant à protéger les éléments nécessaires à la définition du "nous majoritaire".

Cela suggère qu'une approche analytique des manifestations de l'intolérance intergroupes et du préjugé devrait prendre en compte les spécificités de leur cadre de référence. On peut alors retenir non seulement les effets de l'historicité du phénomène, mais aussi ceux de la culture politique nationale, comme le rôle et l'organisation de l'État (centralisateur ou favorable à la vie locale) et les relations qu'il entretient avec d'autres acteurs engagés dans la définition et la gestion des phénomènes sociaux.

Toutefois, il se peut que ce cadre doive aussi considérer le rôle exercé par d'autres variables de niveau individuel qui, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, sont moins sensibles aux effets de variation des contextes que l'on vient de considérer.

1.1.5 L'environnement social des jeunes

Globalement, les opinions des jeunes enquêtés subissent l'influence des variables sociologiques classiques : à mesure que le statut de la famille progresse sur les plans socioéconomique et socioculturel, les stéréotypes ont un caractère moins négatif, et les perceptions sont plus proches de la réalité. Ce résultat traduit le bon climat qui règne entre les parents et les enfants aujourd'hui. Le faible niveau de conflictualité qui aujourd'hui caractérise les relations intergénérationnelles est une variable qui, probablement, permet

une transmission plus aisée de la vision du monde des parents vers les enfants. La sociologie a décrypté les mécanismes de reproduction sociale depuis longtemps, et il n'est donc pas surprenant que des adolescents perçoivent la réalité selon leur positionnement social. Les résultats de l'enquête montrent que le point de vue sur l'immigration est sensiblement tributaire du milieu familial.

Les jeunes sont bien conscients des difficultés qui marquent leur époque. La conjoncture économique négative induit une vision plus négative de l'immigration. Il ne faut donc pas exclure que la période historique difficile que vivent les jeunes contribue à transformer la diversité et le pluralisme en une menace qui se cumule à celle du chômage et de la précarité.

Les influences du contexte apparaissent aussi au niveau microsocial, au sein d'entités sociales plus réduites, comme le lycée. Le fait de suivre un enseignement qui développe l'esprit critique est une variable dont on peut repérer les effets même dans l'évaluation du phénomène de l'immigration. Les filières orientées vers l'apprentissage de disciplines manuelles produisent des attitudes plus hostiles à l'égard de l'immigration.

L'emprise des variables de niveau individuel est importante. En ce qui concerne les effets de la socialisation selon le genre, les garçons sont plus enclins à avoir des préjugés que les filles. Les garçons se posent en gardiens du groupe majoritaire, et perçoivent les immigrés comme de véritables *outsiders*, c'est-à-dire des individus qui par leurs us et coutumes ne font pas partie de la société majoritaire. Les filles, au contraire, apparaissent moins méfiantes à l'égard de la diversité ; pour elles, l'immigré est une personne bien présente, même au niveau amical et affectif.

Le niveau de confiance interpersonnelle joue un rôle important. Les individus qui font confiance aux autres ont moins tendance à s'opposer à l'ouverture des frontières. Les personnes tolérantes ont une attitude positive à l'égard des gens, quelle que soit la couleur de leur peau ou leur origine. Mais, comme nous l'avons vu, les barrières du groupe majoritaire sont plus poreuses pour les jeunes intégrés dans la sphère du sacré. Ce résultat est vérifié dans tous les échantillons que nous avons examinés, ce qui amène à penser que la religiosité personnelle est insensible au rôle public des institutions religieuses. Ce qui compte, c'est croire dans une institution qui défend la dignité de la personne, abstraction faite de leurs origines.

Plus le réseau amical des jeunes est ethniquement hétérogène, moins la perception de la diversité est stéréotypée. Nous avons pu constater que les amitiés intergroupes semblent se développer à un moment de la vie où l'emprise des filtres cognitifs est faible. En effet, ces amitiés se sont nouées à un âge où les enjeux sociaux sont absents de leurs préoccupations.

Bien que ces résultats soient conformes aux attentes, leur intérêt principal demeure dans la constatation du jeune âge des adolescents que nous avons interrogés, des individus non encore impliqués dans les responsabilités et les devoirs de la vie d'adultes, mais qui ont un regard net et sans ambiguïté sur le phénomène de l'immigration.

2 Diversité et préjugé

2.1 Le préjugé et ses mécanismes d'acquisition

Les résultats de notre enquête semblent prouver qu'un certain discours sur l'immigration exerce une influence également sur une population adolescente. Il serait alors intéressant de comprendre les mécanismes de transmission de ce discours qui, selon les spécialistes de la communication, entretiendrait un « *bruit inébranlable et immobile* » et dont les contenus seraient étroitement dépendants de « *la réalité politique* » et de ses « *logiques sociales* » [Barth, 1998, pp. 9-10].

Les jeunes que nous avons enquêtés estiment que le frein mis à l'intégration sociale creuse le fossé entre ceux qui se sentent intégrés et ceux qui se sentent exclus, les premiers ayant une vie sociale qui leur permet de s'épanouir pleinement, tandis que les seconds éprouvent un sentiment d'échec. La diffusion des sentiments d'incertitude et de risque favorise la propagation de peurs, en particulier la peur de ceux qui sont différents de nous. Dans ce cadre complexe, le préjugé s'élèverait contre ces transformations sociales, comme un cri désespéré (et nostalgique) visant à protéger un mode de vie qui s'effrite. Cependant, l'espace social du préjugé peut aussi être interprété comme un des rouages d'une nouvelle configuration sociale, s'adaptant à des rapports de pouvoir qui trouvent leurs racines dans l'accroissement des inégalités et dans les nouveaux conflits sociaux.

Déjà dans les années 1990, le Parlement européen s'inquiétait des conséquences que pourraient avoir de mauvais résultats économiques sur les relations interethniques. Dans l'article 3 de la *Résolution sur le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme*, le Parlement affirmait que « *le chômage structurel et durable favorise la perméabilité au racisme et à la xénophobie* ¹¹⁵ ». Une conjoncture socioéconomique difficile déclenche l'intolérance, car « *les clivages de classe cessent de déterminer une attitude tendancielle différente à l'égard des "étrangers", cédant la place à un*

¹¹⁵ Parlement européen, *Racism, xenophobia and anti-semitism*, 1994, résolution B4-0261/94, art. 3.

consensus social fondé sur l'exclusion et sur la complicité tacite dans l'hostilité » [Balibar, Wallerstein, 1997, pp. 292-293].

Si l'on devait faire un état des lieux des relations interethniques dans le panorama européen, il faudrait se demander si l'Europe a cru qu'il serait possible de se débarrasser rapidement de la haine envers les minorités. Ce questionnement trouve sa pertinence lorsqu'on est confronté à des préjugés comme ceux qui apparaissent dans notre étude, des préjugés qui marquent un public adolescent et qui semblent en mesure de s'adapter à l'époque dans laquelle les jeunes vivent.

Chaque pays détient une connaissance suffisante lui permettant de répondre de façon satisfaisante au problème de la cohabitation interethnique, notamment par des actions nées de la nécessité de répondre aux difficultés posées par l'urgence ou par des actions que l'expérience amène à reconsidérer. Peut-être n'est-il pas nécessaire de mobiliser l'ensemble des institutions pour atteindre cet objectif, mais plutôt d'orienter l'attention du sociologue et de toute personne chargée de l'éducation vers le lieu de socialisation qu'est l'école. Les principales études menées dans les pays de l'Europe occidentale et en Amérique du Nord soulignent le « *rôle central de l'école dans le processus d'inclusion sociale des jeunes générations* » [Colombo, Santagati, 2010, p. 41].

2.2 L'éducation des jeunes dans un espace interculturel

Dans quelle mesure l'action éducative sur les jeunes peut-elle supprimer les barrières entre les groupes ? Pour répondre à cette question, il faut considérer deux postulats complémentaires. Le premier est d'ordre normatif : il est admis que l'éducation transmise à l'école est fondée sur un principe d'égalité (toutes les personnes, tous les peuples se valent). Le second est empirique : à mesure qu'on abandonne l'âge de la préadolescence pour entrer dans l'adolescence, la formation des filtres cognitifs se développe progressivement sous l'influence des agences de socialisation qui côtoient l'école et qui peuvent véhiculer des (in)formations de contenu différent.

À l'adolescence, les rôles sociaux se diversifient, on adopte d'autres points de vue sur le monde qui nous entoure et des attitudes conformes à la morale courante. Il semblerait donc important de renforcer la mission scolaire, notamment au lycée. L'enquête a démontré, en effet, que les amitiés intergroupes se développent principalement à l'école primaire et au collège et qu'elles semblent perdurer, alors que le lycée paraît être un lieu moins favorable à l'épanouissement de ces amitiés. L'école paraît alors le lieu adapté pour contrecarrer l'action des autres acteurs qui participent à la socialisation des adolescents. Il ne s'agit pas de développer des programmes

de pédagogie interculturelle *stricto sensu*, qui peuvent être plus ou moins acceptés selon les contextes, mais plutôt de promouvoir une éducation civique destinée à une population de plus en plus diversifiée.

Cette proposition prend appui sur les informations que nous avons obtenues lorsque nous avons présenté les résultats de notre travail aux enseignants des quatre villes concernés. Deux attitudes principales sont ressorties des enseignants qui ont participé à ces sessions. La première est celle des enseignants italiens, qui étaient en accord avec le tableau de notre enquête. La difficulté à traiter certains thèmes en classe était le refrain récurrent, à cause des positions fortement négatives de la part des élèves : « *Ils [les élèves] te répondent que les immigrés sont tous des criminels, des feignants qui profitent de l'État, et que, si cette situation continue, dans quelques années on [nous, les Italiens] ne se retrouvera plus chez nous*¹¹⁶ ». Les paroles de cet enseignant synthétisent bien la difficulté de ses collègues italiens, notamment ceux des lycées professionnels et technologiques. Les enseignants souhaitent qu'on leur donne les outils éducatifs pour faire face au changement que l'Italie est en train de vivre, car, disent-ils, « *si nous savons transmettre les contenus des programmes scolaires, nous sommes complètement dépourvus de moyens pour affronter cette situation qui va bien au-delà du contexte de l'école*¹¹⁷ ».

La deuxième attitude, celle des enseignants français, est moins immédiate à comprendre. Par souci de simplification, nous la décomposerons selon deux axes principaux. D'abord, il n'était pas rare d'observer les réactions de certaines personnes qui ne se reconnaissaient pas dans ces résultats, voire qui les contestaient : « *Cela [les résultats de l'étude] ne correspond pas à la réalité*¹¹⁸ » ou « *cette étude est bien éloignée de notre quotidien*¹¹⁹ » étaient les phrases qui revenaient le plus souvent. D'autres, plus nombreux, souhaitaient avoir des informations permettant de répondre à leurs interrogations ou s'étonnaient de ne jamais avoir été invités à réfléchir sur le problème de la diversité. « *Qu'est-ce que l'Éducation nationale peut faire pour traiter ce problème, un problème qui nous est présenté pour la première fois*¹²⁰ ? » était la question formulée par ce groupe en guise de conclusion. Cette demande rejoint la même requête que celle de leurs collègues italiens, avec une différence cependant : le recours à l'Éducation nationale en tant qu'institution publique doit être la norme, alors que pour les Italiens il s'agissait plutôt d'une interrogation sur leurs propres capacités personnelles en tant que formateurs.

¹¹⁶ Enseignant de lettres et d'histoire (lycée technologique, Gênes).

¹¹⁷ Enseignant de mathématiques (lycée d'enseignement général, Turin).

¹¹⁸ Enseignant d'histoire et géographie (lycée général et technologique, Nice).

¹¹⁹ Conseiller principal d'éducation (lycée général et technologique, Marseille).

¹²⁰ Enseignant de philosophie (lycée technologique, Marseille).

Cependant, les attitudes que nous avons observées chez les enseignants français avaient un point en commun : la difficulté à reconnaître cette situation comme problématique. De là les réactions des enseignants français qui, plus ou moins consciemment, manifestaient à la fois un embarras et un réel intérêt pour les résultats de notre recherche. Leur ambivalence s'est traduite, pour les uns, par une sorte de contestation ; pour les autres, par une curiosité prudente et distanciée. Il s'agit, en effet, d'un tableau qui contredit de manière flagrante les principes qui régissent l'Éducation nationale en France. Lorsque Gordon Allport définissait les caractéristiques des préjugés, il notait qu'ils résistent même quand ils se trouvent confrontés à des situations qui les contredisent ouvertement. C'est ce qui est ressorti des rencontres avec les enseignants français, notamment avec ceux qui ont manifesté le plus de contrariété.

Les réflexions exprimées par Jacques Berque au milieu des années 1980 dans le rapport *L'Immigration à l'école de la République*, sur le rôle de l'institution scolaire dans le pluralisme de la société française, nous paraissent toujours d'actualité. Dans les conclusions qu'il remet au ministre de l'Éducation nationale, il souhaite une révision intégrale des programmes scolaires, affirmant que « *la culture à laquelle nous avons à former tous les élèves doit désormais, sans pour autant cesser d'être notre culture nationale, s'enrichir de l'apport des cultures des autres, dont les enfants de migrants sont les vecteurs* » [Berque, 1985, p. 44].

Nous sommes conscients qu'un surinvestissement excessif dans les fonctions de l'école peut avoir des effets pervers sur sa mission éducative. Marie Duru-Bellat appelle cette situation le « *tout scolaire* » [Duru-Bellat, 2006]. Cependant, il est difficile de trouver un autre lieu aussi propice que celui de la vie scolaire permettant d'avoir des contacts avec la diversité. Cette considération rejoint la position de Stephanie Morel selon laquelle l'école est un acteur de premier rang dans la lutte contre les discriminations : « *À l'école, il s'agit en priorité d'empêcher les processus ethniques de tourner à l'agressivité et à la discrimination ; ou, positivement, il s'agit — puisqu'ils existent — de les orienter vers la coopération dans l'espace scolaire et la réussite scolaire* » [Morel, 2003, p. 227].

Intervenir suffisamment tôt, par des actions éducatives qui ont pour but de diffuser une image positive de la diversité, contribuera à améliorer la cohésion sociale.

ANNEXE STATISTIQUE

Dans ce qui suit, nous présenterons les caractéristiques statistiques de base des principales variables dépendantes que nous avons utilisées dans cette étude, ainsi que de quelques variables indépendantes qui, en raison de leurs caractéristiques, n'ont pas pu faire l'objet d'une description détaillée dans les chapitres consacrés à l'analyse des données.

Les variables dépendantes

Ces variables, sont au nombre de cinq, dans l'ordre : la variable relative à la *menace socioéconomique* (égotropique), à la *menace socioéconomique* (sociotropique), à la *menace sécuritaire*, à la *menace identitaire* (identité culturelle), à la *menace identitaire* (octroi de la nationalité).

Les mesures statistiques ont été calculées sur l'échantillon global, car l'analyse multivariée a eu pour objectif de faire ressortir les effets de la variable *pays* (Italie = 0 ; France = 1) sur les différentes dimensions de menace. Dans l'échantillon, seul le *groupe majoritaire*, c'est-à-dire les jeunes n'ayant jamais eu une expérience d'immigration depuis au moins deux générations, a été pris en compte.

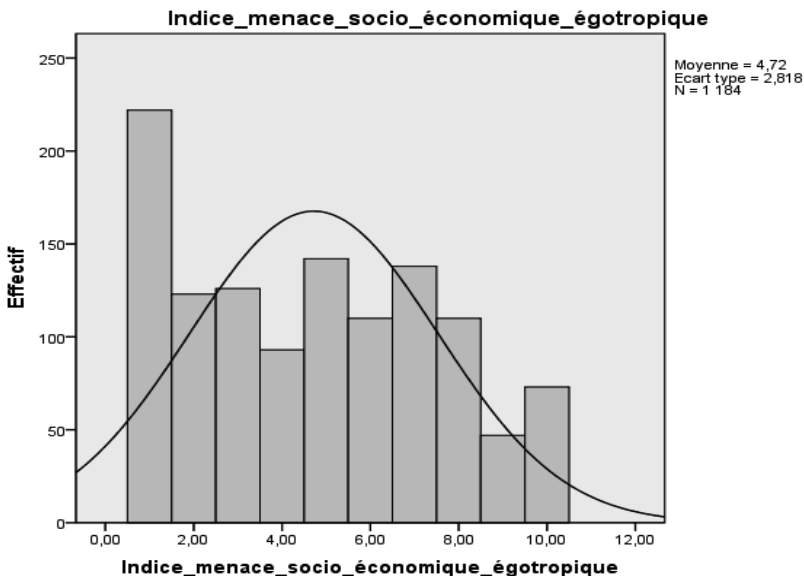
Le recodage s'est effectué de la manière suivante : 0 correspond à un désaccord (aire négative), les chiffres supérieurs à 0 correspondent à un accord (aire positive). Pour donner un exemple : 0 indique un niveau de menace inexistant ; plus on a des chiffres supérieurs à 0 et plus le niveau de menace est important. Un recodage différent a été fait pour l'indice relatif à la *menace identitaire* (octroi de la nationalité). S'agissant d'une variable dichotomique, elle a été analysée au moyen d'un modèle de régression

logistique où la modalité 1 correspond à une attitude ouverte (accord pour l'octroi de la nationalité) et 0 correspond à une attitude de fermeture (désaccord pour l'octroi de la nationalité).

Lorsque nous avons eu recours à des indices cumulatifs, le fusionnement des variables s'est fait après une analyse de fiabilité des échelles, en veillant à ce que l'alpha de Cronbach n'ait jamais une valeur inférieure à 0,70, ce qui témoigne que les différents items contribuent à mesurer la même dimension sémantique [Nunnally, 1978].

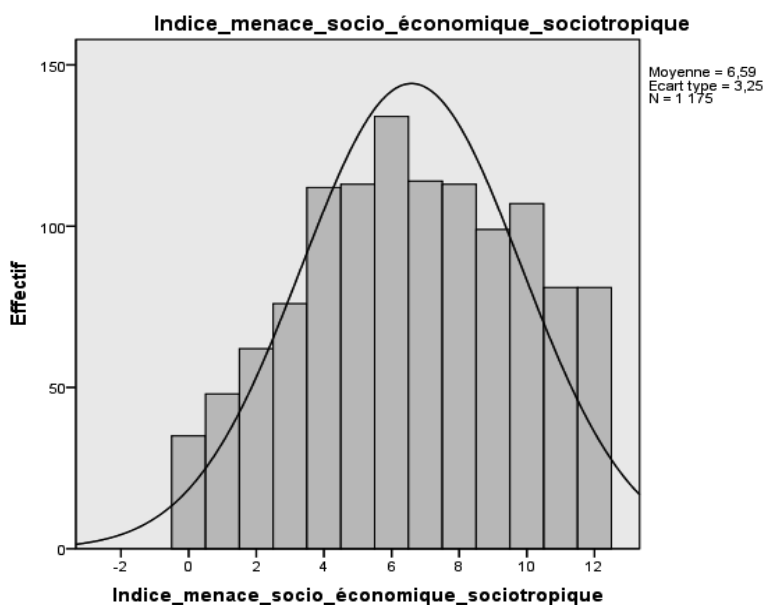
Voici à présent quelques caractéristiques statistiques de ces cinq variables.

- La **menace socioéconomique (égotropique)** est une variable composée par une échelle autoancrée à 10 scores (QUESTION : *À ton avis, l'immigration et ses effets sur la société peuvent-ils influencer la réalisation de tes projets d'avenir ?* [1 = Aucune influence ; 10 = C'est un obstacle]). Pour l'analyse multivariée, cette variable a été recodée de 0 à 9.



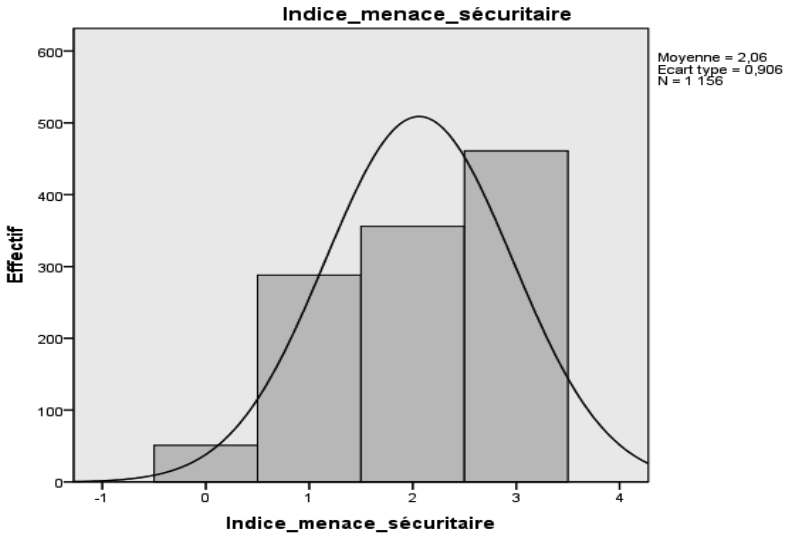
- La **menace socioéconomique (sociotropique)** est une variable composée de quatre items Likert fusionnés dans un indice cumulatif à 16

scores (QUESTIONS : a. *La présence d'immigrés est généralement une bonne chose pour l'économie [italienne / française]* ; b. *Les immigrés volent le travail des [Italiens/Français]* ; c. *Le gouvernement dépense trop d'argent dans la politique sociale destinée aux immigrés (hlm, allocations familiales, etc.)* ; d. *Quand les emplois sont rares, les employeurs devraient embaucher en priorité des [Italiens/Français] plutôt que des étrangers qui vivent en [Italie/France]* [1 = Tout à fait d'accord ; 4 = Pas du tout d'accord])¹²¹. Pour l'analyse multivariée, les scores ont été inversés et l'indice a été recodé de 0 à 15 ; l'alpha de Cronbach est égal à 0,81.



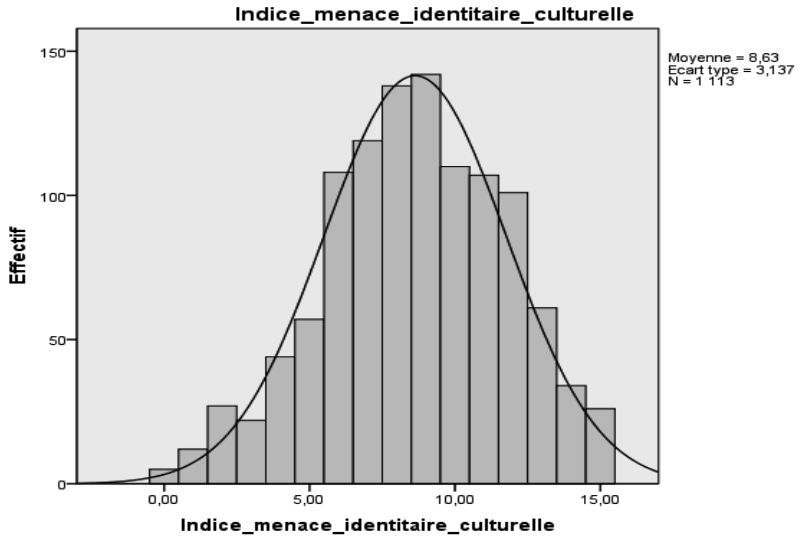
- La **menace sécuritaire** est une variable ayant 4 modalités (QUESTION : *Et en général, penses-tu que l'immigration a augmenté la délinquance en [France/Italie] ?* [1 = Oui, beaucoup ; 4 = Non, pas du tout]). Pour l'analyse multivariée, les scores ont été inversés et cette variable a été recodée de 0 = Non, pas du tout à 3 = Oui, beaucoup.

¹²¹ Les items **a** et **d** ont été empruntés à l'édition 2002 de l'European Social Survey (round 2).

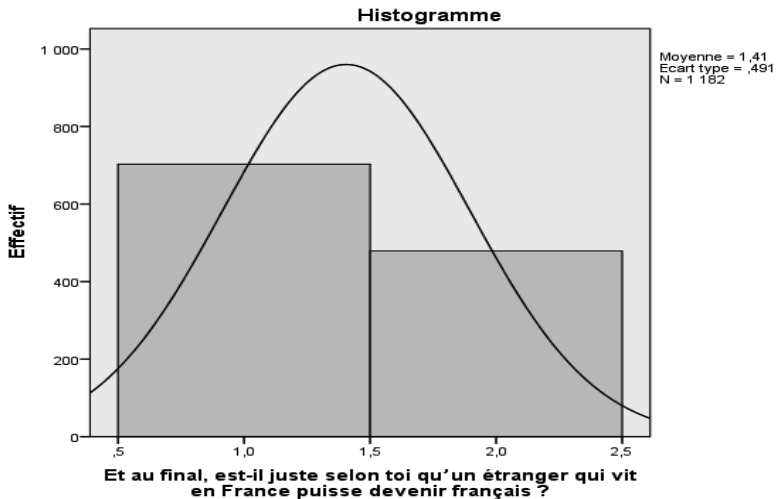


- L'indice pour la **menace identitaire (*identité culturelle*)** a été construit à partir d'une batterie Likert organisée avec 4 modalités de réponse (QUESTIONS : a. *Les immigrés enrichissent la culture [française/italienne]* ; b. *Dans les mosquées, il y a trop souvent un endoctrinement politique* ; c. *Les écoles devraient consacrer plus de temps à l'enseignement de l'histoire et de la culture des immigrés* ; d. *Les femmes musulmanes devraient être autorisées à porter le foulard au travail ou à l'école* ; e. *Les comportements des immigrés ne sont pas vraiment compatibles avec nos traditions* ; [1 = Tout à fait d'accord ; 4 = Pas du tout d'accord])¹²². L'indice cumulatif qui en résulte compte 16 scores inversés par rapport au codage originel (de 0 à 15). L'alpha de Cronbach obtenu est égal à 0,72.

¹²² Les items **a** et **d** ont été empruntés au questionnaire utilisé par l'*International Social Survey Programm 2003 (National Identity)*.



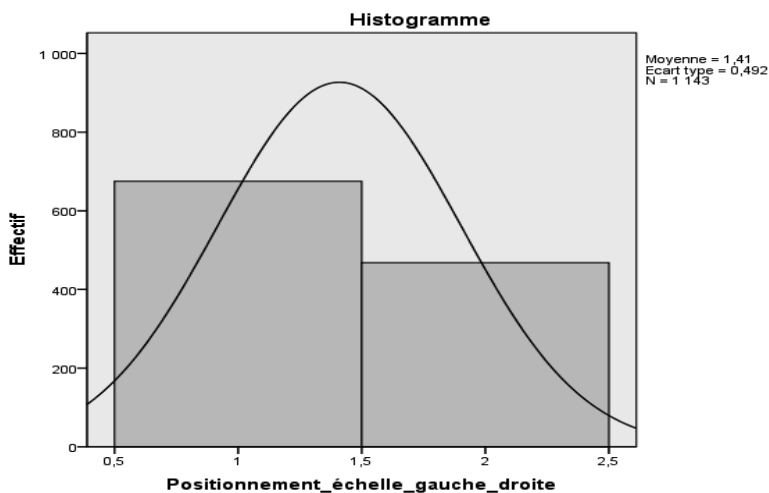
- La variable pour la **menace identitaire** (*octroi de la nationalité*) est basée sur un item dichotomique (QUESTION : *Et au final, est-il juste qu'un étranger qui vit en [France/Italie] puisse devenir [français/italien] ?* [1 = Oui ; 2 = Non]). Pour l'analyse des données, nous avons adopté le codage suivant : 0 = Non ; 1 = Oui.



Les variables indépendantes

Les variables indépendantes dont nous traiterons quelques caractéristiques statistiques sont au nombre de deux ; les autres, de forme plus simple, ont fait l'objet d'une description de base dans les chapitres, IV, V et IV. Ces variables sont le *positionnement sur l'échelle gauche-droite*, utilisé pour relever les orientations politiques des jeunes que nous avons interrogés, et le *contact amical*, qui vise à faire ressortir la densité des relations amicales avec les membres de groupes minoritaires, dites aussi "amitiés intergroupes".

- Le *positionnement sur l'échelle gauche-droite* est une variable composée par une échelle autoancrée à 10 scores (QUESTION : *À propos de politique, on parle en général de gauche et de droite. Même si tu n'as pas encore voté, où te situerais-tu sur cette échelle ?* [1 = Gauche ; 10 = Droite]). Dans le recodage nécessaire pour l'analyse multivariée, les scores ont été inversés : la modalité 1 est devenue 0, et la modalité 10 est devenue 9.



- Le *contact amical* est une variable ordinale à 4 modalités. (QUESTION : *Aujourd'hui, en France, il y a des personnes qui ont des origines, des religions, des cultures ou des traditions différentes. Toi-même, as-tu beaucoup d'amis parmi ces personnes ?* [1 = Oui, beaucoup ; 4 = Non, aucun]). Pour vérifier ses effets au moyen de l'analyse multivariée, cette variable a été recodée en inversant les

scores, mais en évitant d'utiliser la valeur 0 en raison du nombre peu élevé de modalités de réponse (1 = Non, aucun ; 4 = Oui, beaucoup).

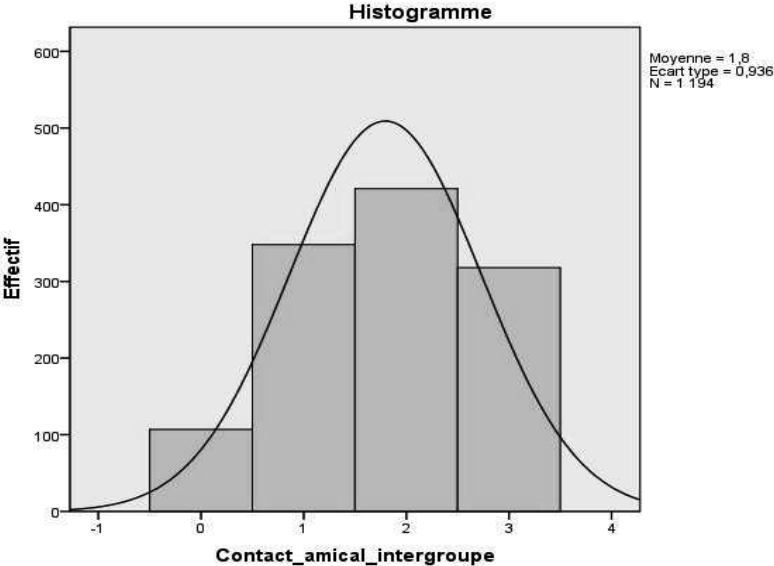


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CHAPITRE I ^{er}	25
1. Relation entre les variables	25
1.1 Les variables indépendantes.....	25
1.2 Les variables dépendantes	26
2. La détermination de l'échantillon	28
2.1 Les lieux de l'enquête.....	28
2.2 La sélection de la population.....	30
2.3 Une analyse focalisée sur le groupe majoritaire.....	31
2.4 Avertissement sur la sémantique utilisée.....	32
CHAPITRE II	35
1. Le thème de l'immigration.....	35
2. L'Italie.....	37
2.1 Une société tiraillée entre émigration et migration interne.....	37
2.1.1. Un stéréotype bien enraciné	38
2.2 Le début de l'immigration.....	38
2.3 Société italienne et immigration : la philosophie de fond.....	40

2.3.1	Les mesures gouvernementales : une vision fonctionnaliste de l'immigration	40
2.3.2	Dispositions récentes : entre peurs et rhétoriques	42
2.3.3	Le rôle de l'Église catholique : la constitution d'un véritable front pro-immigrés	43
2.3.4	Religiosité italienne et multiculturalisme.....	44
2.4	Une gestion de l'immigration sans « modèle »	45
3	La France.....	46
3.1	Un contexte d'immigration ancienne	46
3.2	Le modèle d'intégration à la française	47
3.2.1	La conception de la nation et de la nationalité	47
3.2.2	Un phénomène politique français : le débat sur l'identité nationale	51
3.2.3	La question de la laïcité.....	51
3.3	Un tournant symbolique : la prise de conscience des discriminations	53
3.3.1	Intégration : le sommet d'une crise annoncée.....	54
3.4	La xénophobie : force et ambiguïtés du droit à la différence.....	55
3.5	La complexité de la question de l'immigration.....	57
CHAPITRE III.....		59
1.	Pourquoi des adolescents ?.....	59
1.1.	Les jeunes dans le cadre des études sur les attitudes intergroupes.....	61
2.	Le profil sociologique particulier des jeunes d'aujourd'hui	64
2.1.	Des jeunes peu investis mais fortement socialisés	64
2.2.	Un optimisme bien tempéré	65
2.3.	La confiance envers les institutions.....	67
2.4.	La confiance envers les Autres.....	69
2.5.	Les jeunes et la religion : deux attitudes historiquement différentes.....	70
3.	Un terrain propice à la conflictualité intergroupes ?	72
CHAPITRE IV.....		73
1.	La représentation sociale de l'immigré	73
1.1.	Aspects structuraux et interprétatifs	75
2.	Les résultats.....	80

2.1. Les noyaux centraux : des conflits des premières entrées à la cristallisation de la précarité	80
2.2. La prégnance de deux systèmes idéologiques et les variables de contexte relatives.....	83
2.3. Un point saillant du thème de l'immigration.....	85
2.4. Un contexte de longue immigration et la prégnance de son modèle d'intégration	87
2.5. Une sensibilité aux discours publics sur l'immigration uniquement	88
3. Perceptions et stéréotypes	90
3.1. Les perceptions numériques	90
3.2. Les perceptions de l'immigration en milieu urbain.....	92
3.3. Le niveau d'intégration des immigrés perçu par les jeunes.....	100
3.4. Les stéréotypes sur la criminalité	102
3.4.1. L'immigration et la criminalité dans le sud de la France.....	102
3.4.2. La situation italienne : entre influences locales et influences nationales	104
3.4.3. « Nous », nous avons émigré pour travailler ; « eux », pour commettre des délits	107
4. Un enjeu actuel : la conception de l'intégration.....	108
CHAPITRE V	113
1. Les contacts indirects avec la diversité : les premières différences à retenir	114
1.1. Une diversité bien plus ancrée dans la vie quotidienne des jeunes Marseillais.....	116
2. Les contacts directs	117
2.1. Les amitiés inter-groupes et leurs caractéristiques.....	119
2.2. Le lien subtil mais constant entre l'identité, le social et les Autres.....	121
CHAPITRE VI.....	125
1. Les différentes sortes de préjugés	125
2. Les avantages socio-économiques des jeunes majoritaires.....	128
2.1. Une menace sur le plan individuel : la cohérence des jeunes Italiens.....	133
2.2. Le thème de la criminalité	134
2.3. Les questions d'ordre identitaire et socioculturel.....	136

3.	Pour une explication des préjugés.....	138
3.1.	Discussion : les effets des variables contextuelles	144
3.1.1.	Les jeunes Italiens et leurs craintes matérielles : emploi, projets d'avenir, criminalité	144
3.1.2.	Les jeunes Français et leurs craintes culturelles : républicanisme, islam et nationalité	146
3.1.3.	L'octroi de la nationalité dans la structure des relations entre majoritaires et minoritaires	149
3.1.4.	Le rôle de l'école.....	152
3.1.5.	Des jeunes modelés par leur condition de classe : la situation de la petite bourgeoisie	154
3.2.	Discussion : les effets des variables de niveau individuel.....	156
3.2.1	La construction sociale du genre et les relations majoritaires-minoritaires	156
3.2.2	Les effets d'une socialisation politique qui se révèle déjà accomplie.....	158
3.2.3	Le discours de l'Église et la question de l'immigration	161
3.2.4	« Touche pas à mon pote » : le rôle des relations amicales.....	164
3.2.5	L'interprétation des effets du contact inter-groupes : un objet de réflexion.....	165
3.2.6	Des jeunes méfiants et conscients des difficultés de leur époque	167

CONCLUSION..... 169

1.	Diversité : état des lieux.....	169
1.1.	Immigration et contexte national.....	170
1.1.1	La préservation de l'identité et le sentiment de menace chez les jeunes Français	170
1.1.2	Sentiment de menace sociale et économique chez les jeunes Italiens	173
1.1.3	La religion et ses effets sur la question de l'immigration	174
1.1.4	Les deux facettes d'un même préjugé.....	175
1.1.5	L'environnement social des jeunes.....	175

2. Diversité et préjugé	177
1.2 Le préjugé et ses mécanismes d'acquisition.....	177
1.3 L'éducation des jeunes dans un espace interculturel	178
 ANNEXE	 181
 BIBLIOGRAPHIE.....	 189

L'HARMATTAN ITALIA

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN KINSHASA

185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala
Kinshasa, R.D. Congo
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'HARMATTAN CONGO

67, av. E. P. Lumumba
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)
BP2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almamyia Rue KA 028, en face du restaurant Le Cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN

BP 11486
Face à la SNI, immeuble Don Bosco
Yaoundé
(00237) 99 76 61 66
harmattancam@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

L'HARMATTAN MAURITANIE

Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue du Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

« Villa Rose », rue de Diourbel X G, Point E
BP 45034 Dakar FANN
(00221) 33 825 98 58 / 77 242 25 08
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO

1771, Bd du 13 janvier
BP 414 Lomé
Tél : 00 228 2201792
gerry@taama.net

